

MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961

L'Algérie commémore les victimes, la France face à son histoire

P3



HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Cap sur une production primaire de 201 millions de TEP en 2030

P2

FRANCE

**Les manifestations contre la vie chère
prennent une tournure violente**

P11

FOOT /COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

**Les représentants algériens
pour prendre une option**

P9

**FOIRE DES PRODUITS
AGROALIMENTAIRE
"MADE IN ALGERIA"
DE BLIDA****Une centaine
d'entreprises au
rendez-vous**

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a supervisé, hier à Blida, l'ouverture de la Foire des produits agroalimentaires "Made in Algeria", qui réunit une centaine d'entreprises du secteur. A cette occasion, M. Rezig, accompagné du wali M. Djamel Eddine Hashas, et de membres du corps diplomatique accrédités en Algérie, a visité les différents stands de cette manifestation économique nationale, organisée au complexe sportif "Mustapha Tchaker", où il a reçu des explications sur les produits exposés et a échangé avec les opérateurs économiques au sujet de leurs activités et de leurs capacités de production. Ce rendez-vous économique, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, se poursuit jusqu'au 20 octobre. Il réunit une centaine d'entreprises publiques et privées activant dans diverses filières de l'industrie agroalimentaire et présentant une gamme variée de produits nationaux. Ces produits illustrent ainsi les capacités de production locales et leur diversité, notamment dans les domaines de la production de lait et dérivés, de boissons gazeuses, de pâtes alimentaires, de confiserie, de l'industrie de transformation et de l'huile de table, entre autres. Des dispositifs de soutien de l'Etat, des banques et des compagnies d'assurance participent également à cette manifestation.

**JUMELAGE INTER-WI-
LAYAS POUR L'AMÉ-
LIORATION DES
RÉSULTATS SCO-
LAIRES****180 participants de
21 wilayas signent
leur présence**

La seconde édition du séminaire national de jumelage inter-wilayas pour l'amélioration des résultats scolaires et la promotion de la qualité d'enseignement, a été ouverte, hier à Tamanrasset, avec la participation de 180 participants, issus de 21 wilayas du pays. Retenu dans le cadre de l'approche du ministère de l'éducation nationale visant la promotion de la qualité d'enseignement, cette rencontre nationale de deux jours a pour objectif de raffermir la coopération entre les directions de l'éducation et établissements pédagogiques en vue d'échanger les expériences réussies et la généralisation des méthodes pédagogiques contribuant à l'amélioration de la performance pédagogique et la réduction des disparités en termes de résultats scolaires entre les wilayas, a indiqué la présidente du bureau d'animation culturelle et membre organisatrice du séminaire, Mme. Rokia Bennouis. Le projet, a-t-elle expliqué, tend à faire un état des lieux des établissements pédagogiques et identifier les contraintes rencontrées en vue d'établir des plans communs alliant gestion, administration et pédagogie, l'évaluation et le suivi pédagogique et la consolidation du partenariat avec les parents d'élèves.

Selon la même responsable, la rencontre vise aussi l'instauration d'une coopération pédagogique durable entre les wilayas, ainsi que la valorisation et l'échange des expériences réussies en vue d'améliorer le rendement des établissements et la promotion du niveau d'assimilation scolaire.

R.N

HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Cap sur une production primaire de 201 millions de TEP en 2030

Une enveloppe d'investissement d'environ 71,6 milliards de dollars a été allouée au développement des activités liées aux hydrocarbures, dont 52 milliards de dollars destinés aux activités en amont et près de 13 milliards de dollars aux projets de raffinage et de pétrochimie.

Le secteur des hydrocarbures a enregistré 17 nouvelles découvertes réalisées par Sonatrach sur ses fonds propres depuis le début de l'année 2026.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a dévoilé, hier devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen et du débat du projet de loi de finances pour 2027, les grandes lignes du programme de développement et du budget du secteur des hydrocarbures, qui vise à renforcer l'exploration et la production, ainsi qu'à attirer les investissements et les partenariats internationaux, contribuant ainsi à soutenir le développement économique. Il a expliqué que le programme sectoriel vise également à poursuivre les efforts destinés à valoriser les ressources nationales, à développer les industries de transformation, à renforcer la sécurité hydrique, à réduire les émissions et à moderniser la gestion du secteur. Ces actions doivent contribuer au développement économique national et à la réalisation des objectifs fixés à l'horizon 2030. Présentant le bilan des activités du secteur pour l'année 2026, le ministre d'Etat a indiqué que le secteur des hydrocarbures a enregistré 17 nouvelles découvertes réalisées par Sonatrach sur ses fonds propres depuis le début de l'année 2026. La production primaire d'hydrocarbures a, quant à elle, atteint environ 128 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). Selon lui, les investissements de Sonatrach ont dépassé les 6 milliards de dollars à fin septembre 2026, contre 5,3 milliards de dollars durant la même période de l'année précédente, soit une progression de 21 %. A la fin du premier semestre 2026, le secteur des hydrocarbures comptait environ 193 000 travailleurs.

Il a également révélé que les recettes de l'Etat provenant des exportations d'hydrocarbures se sont élevées à 37,5 milliards de dollars à fin septembre 2026. Cette performance a été soutenue par une hausse de 37 % du prix moyen du pétrole brut algérien par rapport à la même période de 2025, celui-ci ayant atteint environ



97 dollars le baril. Le prix moyen du gaz algérien commercialisé s'est, pour sa part, établi à environ 11,3 dollars par million d'unités thermiques britanniques (BTU). Au cours de la même période, la fiscalité pétrolière a généré des recettes de 2 841 milliards de dinars, soit environ 105 % des prévisions retenues dans la loi de finances pour 2026, estimées à 2 698 milliards de dinars.

M. Arkab a également indiqué que la consommation nationale de produits énergétiques a atteint environ 59 millions de tonnes équivalent pétrole, principalement sous l'effet de l'augmentation de la demande de gaz et, dans une moindre mesure, de celle des produits pétroliers. Cette hausse a notamment été observée durant les vagues de chaleur et les incendies qui ont touché le pays au cours de l'été dernier. Plus de 71 milliards de dollars d'investissements à l'horizon 2030

S'agissant des perspectives de développement, le ministre d'Etat a expliqué que le secteur ambitionne de porter la production primaire d'hydrocarbures à environ 201 millions de

tonnes équivalent pétrole à l'horizon 2030, et d'augmenter le taux de transformation et de valorisation des hydrocarbures à plus de 50 % de la production primaire, contre environ 30 % actuellement. A cet effet, « une enveloppe d'investissement d'environ 71,6 milliards de dollars a été allouée au développement des activités liées aux hydrocarbures, dont 52 milliards de dollars destinés aux activités en amont et près de 13 milliards de dollars aux projets de raffinage et de pétrochimie », a précisé M. Arkab. Présentant les principaux indicateurs financiers du projet de budget du secteur pour 2027, le ministre d'Etat a précisé que les prévisions de recettes de la fiscalité pétrolière s'établissent à 2 652 milliards de dinars, sur la base d'un prix de référence du pétrole fixé à 60 dollars le baril. Il a ajouté que le budget sectoriel est estimé à environ 63 milliards de dinars, destinés principalement au programme de soutien au prix de l'eau dessalée, ainsi qu'aux crédits affectés au fonctionnement de l'administration du secteur.

Synthèse : A.C

CONCOURS DE RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Les résultats des épreuves écrites annoncés aujourd'hui

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dans un communiqué publié hier, que les résultats des épreuves écrites des concours de recrutement sur épreuves, au titre de l'année 2026, qui se sont déroulés le 26 septembre dernier, seront annoncés aujourd'hui à 16 h 00, selon un communiqué du ministère. La même source a précisé que cette annonce « sera publiée sur la plateforme numérique <https://tawdif.edu->

tawdif.edu-dz, dédiée à cet effet. Les listes nominatives des candidats admis aux épreuves écrites seront également affichées, le même jour et à la même heure, au niveau de l'ensemble des directions de l'éducation ». Par ailleurs, « les candidats ayant réussi les épreuves écrites pourront télécharger leurs convocations pour passer les épreuves orales, prévues le 31 octobre 2026, à partir de leurs comptes électroniques sur la même plate-

forme numérique, et ce, dès le jour de la publication des résultats ». A cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale a adressé « ses sincères remerciements à l'ensemble des acteurs et intervenants pour les efforts considérables déployés dans l'organisation et la réussite de ces concours ». Il a également souhaité « plein succès » à tous les candidats, selon la même source.

R.N

SALON DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE L'EST ALGÉRIEN

81 conventions de partenariat conclues

La neuvième édition du Salon international du bâtiment, de l'urbanisme et des travaux publics de l'Est algérien, « Bati Est Expo Constantine 2026 », qui a pris fin ce samedi à Constantine, a été marquée par la conclusion de 81 conventions de partenariat commercial et d'investissement économique, a révélé le commissaire de cette manifestation économique, Ahmed Haniche. Il a précisé à l'APS que ces conventions ont été conclues entre des investisseurs exposants issus de différentes wilayas du pays, des partenaires étrangers et des visiteurs professionnels, opérant notamment dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie. Elles visent à développer et à promouvoir l'économie, ainsi qu'à renforcer les opportunités de partenariat et d'investissement, de manière à contribuer à la

réalisation de projets générateurs de richesses et de valeur ajoutée.

Selon lui, cette manifestation économique, devenue un rendez-vous annuel depuis son lancement en 2018, a contribué à l'établissement de relations de partenariat entre des opérateurs économiques algériens et étrangers. Elle a également permis la concrétisation de nombreux projets économiques, entrés en phase de production dans plusieurs wilayas de l'Est du pays. Cela témoigne, a-t-il souligné, du rôle du salon dans le renforcement de l'investissement et le développement du tissu économique national.

Pour rappel, la neuvième édition de ce salon, organisée du 14 au 17 octobre en cours au palais des expositions « Ahmed-Bey » de Constantine, a enregistré la participation de 167 exposants repré-

sentant des entreprises nationales et étrangères, publiques et privées, opérant dans les domaines du bâtiment et des travaux publics. Cette manifestation avait pour objectif de promouvoir le produit national et de renforcer les opportunités de partenariat et d'investissement. Le programme de cette manifestation économique a également comporté des rencontres professionnelles et des conférences consacrées à l'utilisation des nouvelles technologies pour le développement du secteur du bâtiment et des travaux publics. Des espaces ont par ailleurs été réservés aux start-up et aux étudiants porteurs de projets innovants, dans le but d'encourager l'esprit entrepreneurial et de renforcer les possibilités de mise en relation avec les opérateurs économiques.

R.N

MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961

L'Algérie commémore les victimes, la France face à son histoire

Le 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens sont descendus dans les rues de Paris et de sa région pour réclamer l'indépendance de leur pays et protester contre le couvre-feu discriminatoire qui leur était imposé par les autorités françaises.



Cette manifestation pacifique, organisée à l'appel du Front de libération nationale (FLN), a été violemment réprimée par la police, alors dirigée par le préfet Maurice Papon. Des manifestants ont été battus, arrêtés et certains jetés dans la Seine. Hommes, femmes et enfants avaient répondu à l'appel du FLN pour dénoncer une mesure visant exclusivement la communauté algérienne. La répression s'est traduite par des passages à tabac, des tirs, des arrestations massives et le transfert de milliers de personnes vers différents lieux de détention. Soixante-cinq ans après cette tragédie, l'un des épisodes les plus sombres de la guerre de Libération nationale continue d'alimenter les débats sur le passé colonial français. En Algérie, une minute de silence a été observée samedi à 11 heures sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'au sein des représentations diplomatiques à l'étranger, en hommage aux victimes. Une minute de silence a été observée, également, par les différents Commandements de Forces et les Commandements de Régions militaires, ainsi que l'ensemble des structures et unités de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). À cette occasion, le ministre des Moudjahidines et des ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé à Boumerdes la cérémonie officielle de

commémoration, placée sous le slogan « Des profondeurs de la mémoire aux horizons de l'avenir ». Dans un message consacré à cette journée, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné que la mobilisation des Algériens en France témoignait de leur attachement à la patrie et de leur soutien à la Révolution, alors que l'indépendance approchait. Il a également rendu hommage aux dirigeants du mouvement national en exil et aux travailleurs algériens qui, malgré des conditions difficiles, avaient contribué avec courage à la lutte pour la souveraineté nationale. Le chef de l'État a, par ailleurs, salué la communauté algérienne établie à travers le monde, réaffirmant l'engagement de l'État à protéger ses membres, à défendre leurs intérêts et à préserver leurs liens avec leur pays d'origine. En France, l'Élysée a évoqué, dans un communiqué, la mémoire des Algériens victimes d'une « répression sanglante » imputable, selon lui, au préfet de police Maurice Papon. « Soixante-cinq ans après le 17 octobre 1961, la France se souvient des Algériens victimes de la répression sanglante organisée sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon », écrit la Présidence française, ajoutant que « cette mémoire meurtrière appartient à notre histoire commune et la République la regarde avec lucidité ».

Par ailleurs, les appels à une reconnaissance officielle de la responsabilité de l'État dans la répression continuent de gagner du terrain. Trente-quatre sénateurs ont déposé une proposition de loi visant à reconnaître explicitement cette responsabilité et à instaurer une journée nationale de commémoration des victimes, avec des cérémonies officielles chaque 17 octobre. Parallèlement, une trentaine de maires réclame la reconnaissance du massacre comme un « crime d'État », l'ouverture des archives historiques et l'inscription de cette tragédie dans le calendrier officiel des commémorations nationales. Si plusieurs reconnaissances ont déjà marqué les dernières années, les élus estiment qu'elles demeurent insuffisantes. En 2012, François Hollande avait reconnu la répression sanglante du 17 octobre 1961. En 2021, Emmanuel Macron l'avait qualifiée de « crime inexcusable pour la République ». En mars 2024, l'Assemblée nationale avait également adopté une résolution condamnant ces violences. Malgré ces avancées, la reconnaissance explicite de la responsabilité de l'État français demeure au cœur des revendications mémorielles, tout comme l'accès aux archives et la transmission de cette histoire aux générations futures.

Synthèse : Sid Ali

IMPORTATION

Installation du comité permanent de suivi et de traitement des demandes

Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, samedi, à l'installation du comité permanent de suivi et de traitement des demandes d'importation, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cette installation intervient en application du décret exécutif 26-327 du 13 octobre 2026 portant création d'un comité permanent de suivi et de traitement des demandes d'importation. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président et des membres du comité, à savoir le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre des Finances, un représentant du gouverneur de la Banque d'Algérie, le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), précise la même source. A cette occasion, le Premier ministre a indiqué que « le comité est chargé d'examiner les demandes relatives à chaque opération d'importation et de réserver un traitement d'urgence pour les produits revêtant un caractère sensible ou prioritaire pour l'approvisionnement du marché national ou pour le fonctionnement des unités de production, de manière à soutenir les activités économiques et les projets d'investissement et à préserver la disponibilité des biens et services au profit des citoyens ». Le Conseil du nouveau économique algérien (CREA) a salué, dans un communiqué, la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de créer une commission permanente chargée du suivi et du traitement des demandes d'importation, tout en accordant au Conseil un siège permanent au sein de cette instance. Le CREA souligne que cette initiative permettra de renforcer les mécanismes de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques. Elle devrait ainsi contribuer à améliorer les conditions d'activité des entreprises et à soutenir la dynamique de production nationale. Le Conseil a également réaffirmé qu'il poursuivra son accompagnement des entreprises économiques respectueuses de la réglementation et la défense de leurs préoccupations. Il a précisé que ses portes resteront ouvertes à toutes les entreprises, qu'elles soient adhérentes ou non, publiques ou privées, grandes ou petites. La force de l'économie nationale repose sur la complémentarité de l'ensemble de ses composantes, a estimé le CREA, considérant que soutenir les entreprises, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité, revient à investir dans la production nationale, la création de richesses et la génération d'emplois.

R.N

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE commence à notifier les candidatures rejetées

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a commencé à notifier les partis politiques du rejet de dossiers de candidature déposés pour les élections locales prévues le 28 novembre prochain, selon des informations rapportées par le quotidien El Khabar. Les premières données font état de nombreuses exclusions, ravivant les souvenirs des élections législatives précédentes, au cours desquelles plus de 3 000 candidats avaient été écartés. Selon des sources partisans et proches de l'Autorité citées par le journal, plusieurs listes ont été touchées. À Sidi M'hamed, dans la capitale, six candidats de la liste du parti Sawt Echaab

auraient été rejetés, tandis que huit candidatures auraient été écartées d'une liste indépendante à Alger-Centre. Dans certaines communes, le nombre de refus aurait atteint onze, voire vingt et un candidats sur une même liste, notamment pour celles du Front de libération nationale (FLN) à Sidi Amar et dans la ville d'Annaba. Les rejets auraient également concerné des responsables du FLN, dont des membres de son comité central, le mouhafedh d'Annaba et plusieurs responsables locaux. Des dizaines d'élus en exercice figureraient aussi parmi les candidats écartés. L'examen des dossiers se poursuit, tandis que les partis concernés doivent préparer des

remplaçants dans un délai de trente jours avant le scrutin.

L'ARTICLE 184 AU CŒUR DES REJETS

Les sources évoquent notamment l'application de l'article 184 de la loi électorale, qui fixe les conditions d'éligibilité aux assemblées populaires communales et de wilaya. Ce texte exclut notamment les candidats condamnés définitivement à une peine privative de liberté pour certains crimes ou délits, sauf infractions involontaires, ainsi que ceux qui ne justifient pas de leur situation fiscale. Une disposition controversée interdit également la candidature de personnes connues pour leurs liens avec des milieux d'affaires suspects et susceptibles d'influencer le libre choix des électeurs ou le bon déroulement du scrutin. Ces critères rappellent ceux de l'article 200, appliqué lors des dernières législatives. Son utilisation avait suscité des critiques de responsables politiques, qui dénonçaient des dispositions jugées trop vagues et insuffisamment fondées sur des décisions judiciaires définitives. Ces rejets provoquent des tensions au sein de plusieurs formations, notamment le FLN, le Front El Moustakbal et le Mouvement de la société pour la paix (MSP), alors que les partis font déjà face à une participation limitée aux candidatures électorales.

R.N

**ALGÉRIE-AFRIQUE
DU SUD**

**Les opportunités
de réalisation
de projets
d'investissement
conjointes examinées**

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), Omar Rekkache, a examiné, jeudi à Alger, avec la Directrice générale des relations économiques bilatérales avec l'Afrique au ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence de la République d'Afrique du Sud, Zanele Sanni, les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre les deux pays, notamment à travers le développement de partenariats et la réalisation de projets d'investissement conjoints. Cette rencontre s'est tenue au siège de l'AAP, à l'occasion de la visite de travail qu'effectue la responsable sud-africaine en Algérie, dans le cadre de la réunion ministérielle consacrée au suivi de la mise en œuvre des conclusions de la 7^e session de la Grande commission mixte algéro-sud-africaine, a indiqué un communiqué de l'AAP.

La rencontre a permis d'échanger les vues sur les opportunités de développement des partenariats économiques entre les deux pays, d'explorer les perspectives de concrétisation de projets d'investissement conjoints dans plusieurs secteurs et d'échanger les expertises et les expériences en matière de promotion de l'investissement.

R.E

INDUSTRIE

**Le renforcement de
l'intégration locale
examinée avec
Stellantis Algérie**

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, jeudi à Alger, le président du conseil d'administration de Stellantis Algérie, Raoui Beji, accompagné d'une délégation de la société, afin d'examiner les moyens de renforcer l'intégration locale et d'élargir le réseau de sous-traitance industrielle. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres, a porté sur les moyens d'élargir la base de sous-traitance industrielle et d'associer les fabricants locaux de pièces de rechange et d'accessoires automobiles à la chaîne de production, contribuant ainsi au développement du tissu industriel national et au renforcement de l'industrie automobile en Algérie, a précisé le communiqué du ministère. Les deux parties ont également examiné les perspectives d'augmentation de la capacité de production de l'usine, en vue de répondre aux besoins du marché national en véhicules et de renforcer la production locale.

R.E

HYDROCARBURES

**Opération de charme de Sonatrach
envers les compagnies américaines**

Le PDG de Sonatrach a tenu aux USA une série de rencontres avec les responsables de grandes compagnies américaines ExxonMobil, Halliburton, Devon Energy, Baker Hughes et KBR dans le but de consolider ses relations de partenariat avec des acteurs internationaux de référence dans le secteur énergétique.

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, a tenu une série de rencontres aux Etats-Unis, avec les dirigeants des compagnies énergétiques américaines ExxonMobil, Halliburton et Devon Energy, durant lesquelles le renforcement du partenariat a été examiné, selon un communiqué du groupe. Ces rencontres, tenues dans le cadre de la visite de travail aux Etats-Unis, du 12 au 16 octobre en cours, menée par M. Daoudi à la tête d'une délégation de haut niveau, visent à "consolider les partenariats existants, à explorer de nouvelles opportunités de coopération et à examiner les perspectives de développement des activités de Sonatrach dans le domaine de l'amont pétrolier et gazier", a précisé le communiqué. Le programme de cette visite a débuté lundi par une rencontre avec les hauts responsables d'ExxonMobil, consacrée aux perspectives de coopération dans le domaine de l'exploration, ainsi qu'aux opportunités de développement et de valorisation du potentiel des ressources en hydrocarbures, s'inscrivant dans la dynamique des relations entre les deux compagnies. Ces relations sont marquées notamment par la signature, en mai 2024, d'un protocole d'accord portant sur l'examen des opportunités de développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins de l'Ahnnet et de Gourara. La délégation de Sonatrach a poursuivi mardi son programme de rencontres par une réunion de travail avec les dirigeants d'Halliburton, au siège de cette dernière. Les discussions ont notamment porté sur les solutions technologiques et numériques, l'innovation et les possibilités de collaboration autour de futures initiatives. Une visite des installations et des présentations des technologies développées par Halliburton ont également été inscrites au programme. Sonatrach et Halliburton partagent un partenariat historique dans le secteur des hydrocarbures, qui s'est étendu, dès avril 2021, au développement des compétences locales grâce à la fourniture de logiciels spécialisés à trois universités algériennes. En septembre 2025, les deux partenaires ont réaffirmé leur volonté de renforcer cette coopération autour de l'exploration, des services pétroliers, de la formation et de la numérisation. La même année, de nouveaux axes stratégiques ont été définis, intégrant l'intelligence artificielle et le déploiement de technologies orientées vers la réduction de l'empreinte carbone.

Le même jour, la délégation de Sonatrach a poursuivi ses échanges à Houston avec



Devon Energy. Les perspectives de coopération dans l'exploration et la production, de développement des activités amont ainsi que l'identification de nouvelles opportunités d'investissement ont été au menu de cette rencontre.

D'autre part, M. Daoudi, a tenu à Houston aux Etats-Unis, deux réunions de travail avec des responsables des compagnies américaines Baker Hughes et KBR, consacrées aux perspectives de coopération dans les domaines des technologies énergétiques, de l'ingénierie, de l'innovation et du développement de projets industriels, a indiqué vendredi un communiqué du groupe. Lors de la réunion avec Baker Hughes, les discussions ont porté notamment sur les solutions technologiques innovantes dans les domaines du forage, de la réalisation de puits, de la production et de l'optimisation des installations. Les échanges ont également abordé les applications de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique dans l'industrie des hydrocarbures, ainsi que l'amélioration des performances des installations, le renforcement du partenariat industriel et la localisation des activités. A ce titre, Sonatrach a rappelé que sa coopération avec Baker Hughes se concrétise notamment à travers le projet de renforcement de la pression du gaz, phase III, étape 2, au niveau du champ de Hassi R'Mel. Ce projet a été confié à un consortium regroupant Baker Hughes, Nuovo Pignone International S.R.L et Tecnimont

S.P.A, dans le cadre d'un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC), signé en mai 2024. Ce partenariat s'étend également aux deux filiales conjointes ALGESCO et APAC, spécialisées dans les services et les solutions technologiques destinés à l'industrie énergétique. La rencontre avec KBR a permis, quant à elle, d'examiner les opportunités de coopération dans la réalisation de projets industriels, notamment dans les activités en amont du secteur pétrolier et gazier. La société américaine a également présenté son expertise dans les technologies propres, la production d'ammoniac, l'intégration de l'intelligence artificielle dans la gestion des installations et l'amélioration de l'excellence opérationnelle. Présente dans le secteur énergétique algérien depuis le début des années 1980, KBR a contribué à la réalisation de plusieurs projets industriels majeurs, notamment dans les domaines du gaz naturel liquéfié (GNL), du traitement des hydrocarbures et de la production d'ammoniac.

A travers ces rencontres, Sonatrach entend consolider ses relations de partenariat avec des acteurs internationaux de référence dans le secteur énergétique, afin de mobiliser les expertises et les technologies nécessaires au développement de ses activités et au renforcement des performances de l'industrie énergétique nationale, a souligné le communiqué.

R.E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Pharma Invest s'allie au chinois Yangtze River Pharmaceutical

L'entreprise Pharma Invest, spécialisée dans la fabrication de médicaments, a signé un accord de partenariat et de coopération avec l'opérateur chinois Yangtze River Pharmaceutical Group (YRPG), en vue de renforcer la coopération entre les deux parties, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, en présence de cadres du ministère et du directeur général du groupe public Saïdal. Cet accord vise à renforcer la coopération

entre les deux parties en matière de transfert d'expertises et de technologies modernes pour la maîtrise de la production de matières premières à usage pharmaceutique, ainsi qu'à accompagner Pharma Invest dans le développement et la fabrication de médicaments innovants, de manière à renforcer les capacités technologiques et industrielles nationales et à contribuer à la promotion de la qualité de la production locale, selon le communiqué. Il a été procédé, à cette occasion, à la mise au point des grandes lignes pour la conclusion prochaine d'un accord regroupant Saïdal et Pharma Invest en vue d'une

coopération dans la fabrication et la distribution de médicaments à forte valeur ajoutée. M. Kouidri a salué de telles initiatives qui "contribuent à orienter l'industrie pharmaceutique nationale vers la production de médicaments innovants et la maîtrise des technologies de pointe pour la fabrication de matières premières à usage pharmaceutique, renforçant ainsi les capacités nationales en la matière et appuyant le processus de concrétisation de la souveraineté sanitaire", a conclu le communiqué.

R.E



NÂAMA

70 interventions réalisées lors d'une journée médico-chirurgicale en ORL



Soixante-dix interventions chirurgicales en oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été réalisées dans le cadre d'une journée médico-chirurgicale organisée à l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Kadri Mohamed" de Nâama, a-t-on appris, vendredi, de la directrice de cet établissement de santé, Lamia Hami.

La responsable a indiqué que ces interventions ont été menées sous la supervision de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Nâama, en coordination et en collaboration avec l'Association nationale des amis du malade. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette initiative, a-t-elle précisé. Les interventions ont été réalisées par une

équipe médicale spécialisée en oto-rhino-laryngologie, composée de médecins bénévoles issus de la wilaya de Nâama et d'autres wilayas, ainsi que de praticiens et de personnels médicaux de l'EPH de Nâama et de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) "Frères Hamzaoui" de Nâama.

Le responsable de la délégation médicale bénévole, le professeur Khaled Ayad Djilali, originaire de la wilaya de Chlef, a expliqué, pour sa part, que cette journée médico-chirurgicale était destinée aux enfants malades issus de familles résidant dans les zones enclavées et aux populations nomades des différentes communes de la wilaya de Nâama. Les interventions ont notamment porté sur l'ablation des amyg-

dales et la chirurgie des sinus.

Ces initiatives, organisées périodiquement dans les établissements hospitaliers de la wilaya de Nâama en collaboration avec l'association précitée, contribuent à rapprocher les soins spécialisés des patients, en particulier ceux résidant dans les zones éloignées de la wilaya. Elles permettent notamment de faciliter l'accès aux soins de santé, selon les responsables de cette initiative.

Ces journées médico-chirurgicales constituent également une occasion de formation continue et d'échange d'expériences avec les personnels médicaux et paramédicaux des établissements hospitaliers de la wilaya, ont souligné les organisateurs.

MASCARA/NÂAMA

Perturbations dans l'AEP dans plusieurs communes et quartiers

Quatre communes de la wilaya de Mascara, ainsi que plusieurs quartiers de la ville de Nâama, connaissent des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de travaux de maintenance, a indiqué, vendredi, l'Algérienne des Eaux (ADE).

Dans la wilaya de Mascara, ces perturbations touchent, depuis jeudi, les communes de Macta-Douz, Sidi Abd El Moumen, Mohammadia et El Ghomri, selon la même source. Cette situation est due aux travaux en cours pour réparer d'importantes fuites d'eau sur une conduite d'adduction de 400 mm de diamètre, relevant du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), qui alimente le couloir Macta-Douz-Mohammadia.

Le rétablissement de l'alimentation en eau potable dans les communes concernées s'effectuera progressivement dès l'achèvement des travaux. Dans l'intervalle, les services de l'unité de l'Algérienne des Eaux ont mobilisé des camions-citernes pour approvisionner les habitants des zones touchées, a précisé la même source.

Dans la wilaya de Nâama, plusieurs quartiers de la ville connaissent également, vendredi, des perturbations dans l'alimentation en eau potable, à la suite de travaux de remplacement d'une pompe ayant subi une défaillance technique, selon un communiqué de l'unité de l'Algérienne des Eaux. Ces perturbations concernent les quartiers de la cité des lotissements Est, des 400 logements ruraux groupés, du quartier évolutif, ainsi que les cités des 540, 300, 205, 176, 52 et 39 logements, en plus du vieux quartier de Nâama.

Cette situation fait suite à une panne à la station de pompage de "Sedra Laghzal", située dans la commune de Nâama, précise le communiqué.

Le rétablissement de l'alimentation en eau potable dans les quartiers concernés se fera progressivement, dès la fin des travaux, selon la même source.

MOSTAGANEM

Distribution prochaine de 170 LPL au niveau de trois communes

La distribution de 170 logements publics locatifs (LPL) est prévue dans trois communes de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, vendredi, auprès de la cellule d'information et de communication des services de la wilaya.

Selon un communiqué, dont l'APS a reçu une copie, les services des daïras d'Achâacha et de Bouguirat ont annoncé, jeudi, les listes nominatives provisoires des bénéficiaires de ces logements. Les citoyens disposent d'un délai maximal de huit jours pour introduire leurs recours, conformément à la réglementation en vigueur. Cette opération concerne un quota de 80 logements publics locatifs dans la commune d'Achâacha, de 50 logements dans la commune de Sirat et de 40 autres logements dans la commune d'Ouled Boughalem, précise le communiqué.

Les services de la daïra de Mesra avaient également annoncé, deux jours auparavant, la liste provisoire des bénéficiaires d'un quota de 50 logements publics locatifs destinés à la commune de Mansourah.

Ces quotas viennent s'ajouter aux logements distribués, au cours du mois de septembre dernier, dans quatre communes de la wilaya. Les clés de 100 logements publics locatifs ont ainsi été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Hassi Mameche, de 50 logements à Bouguirat et de 30 logements dans chacune des communes d'Oued El Kheir et de Fornaka, ajoute la même source.

Au cours de la même période, un tirage au sort a également été organisé afin de déterminer les emplacements des logements au sein des nouveaux quartiers résidentiels, en prévision de la remise des clés aux bénéficiaires d'un quota de 140 logements publics locatifs dans la commune de Sidi Ali et de 40 logements relevant de la même formule dans la commune de Tazgaït.

CONSTANTINE

La procréation médicalement assistée au centre des débats du 10e Congrès de l'AGOPC



La procréation médicalement assistée (PMA) a été au centre des débats de la deuxième journée du 10e Congrès international de l'Association des gynécologues obstétriciens privés de Constantine (AGOPC), ouvert jeudi à Constantine.

Les communications présentées vendredi ont notamment porté sur les avancées de la prise en charge de l'infertilité, la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), le suivi du travail de l'accouchement et les techniques d'exploration et de chirurgie endoscopiques. Le Dr Abderrahmane Ben Gharbia, spécialiste en gynécologie-obstétrique et président du Club de médecine maternelle et fœtale à Alger, a souligné l'essor de la PMA en Algérie, marqué par l'ouverture de nombreux centres à travers le pays pour accompagner les couples confrontés à l'infertilité et leur permettre de bénéficier des innovations dans ce domaine.

Il a également insisté sur l'importance du

frottis de dépistage en attendant la généralisation de la vaccination contre le HPV, évoquant par ailleurs les progrès de l'endoscopie, de l'hystérocopie et de la colioscopie. De son côté, le Pr Bachir Zouawi, enseignant en gynécologie-obstétrique à l'Université de Tunis, a abordé la vaccination contre le HPV et le partogramme, un outil essentiel pour le suivi du travail de l'accouchement PMA par les sages-femmes.

Il a également animé des ateliers consacrés au consentement éclairé et à la relation médecin-patient, en collaboration avec des sages-femmes. Pour sa part, le Dr Raymond Najjar, spécialiste en gynécologie-obstétrique à Nouakchott (Mauritanie), a présenté une communication sur le partogramme et la vaccination contre le HPV.

Cette dernière thématique revêt un intérêt particulier en Algérie, qui s'apprête à intégrer cette vaccination dans son calendrier national, suscitant un intérêt

marqué parmi les participants, notamment une soixantaine de sages-femmes présentes à cette communication et initiées au programme PMA.

Le président de l'AGOPC, le Dr Mohamed Boukerrou, a indiqué que cette 10e édition s'articule autour de trois axes principaux liés à la procréation et à l'assistance médicale à la procréation, avec la participation d'experts nationaux et étrangers, notamment égyptiens.

Il a également souligné que le développement des centres spécialisés à travers le territoire national permet désormais aux femmes algériennes de bénéficier des techniques de PMA dans leur pays, sans devoir se déplacer à l'étranger. Le congrès réunit plus de 400 médecins spécialistes algériens, égyptiens, tunisiens, mauritaniens et français.

Les travaux du 10e Congrès international de l'AGOPC se poursuivront samedi avec une session plénière consacrée à l'échographie fœtale et à la chirurgie hystéroscopique en direct.

PORT DE MOSTAGANEM

Lancement du transfert des activités commerciales des opérateurs économiques privés

Le port commercial de Mostaganem a entamé progressivement le transfert des activités commerciales des opérateurs économiques privés vers d'autres ports, conformément à la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réserver exclusivement ce port aux opérations d'importation des établissements et entreprises publics, indique, vendredi, un communiqué de l'Entreprise portuaire de Mostaganem. Selon le communiqué, le port de Mostaganem a tenu, jeudi, une réunion élargie regroupant l'ensemble des opérateurs économiques et des partenaires actifs de la communauté portuaire. Cette rencontre a été consacrée aux dispositions organisationnelles et logistiques nécessaires au lancement progressif du transfert des activités commerciales des opérateurs privés vers d'autres ports nationaux. La première phase de cette opération concernera, dans un délai

ne dépassant pas 15 jours, le transfert des activités d'importation de véhicules utilitaires, qu'ils soient importés à l'unité ou transportés dans des conteneurs, ainsi que les différentes activités exercées par les auto-entrepreneurs, précise la même source. Le communiqué indique que la date limite fixée pour le transfert global et complet des activités d'importation de véhicules et des activités des auto-entrepreneurs est le 31 décembre prochain, à l'exception des opérations et des cargaisons déjà programmées. L'entreprise portuaire a adopté une approche fondée sur un "transfert progressif et flexible", afin de garantir la continuité et la fluidité du trafic commercial et d'éviter toute perturbation éventuelle des chaînes d'approvisionnement. Cette démarche vise également à assurer une gestion souple et efficace de cette phase de transition, tout en tenant compte des exigences opérationnelles et des inté-

rêts des différents opérateurs concernés, ajoute le communiqué. Cette réunion a constitué une étape importante dans le renforcement du dialogue direct et de la concertation permanente avec l'ensemble des partenaires économiques. Elle a notamment permis de recenser leurs préoccupations, de déterminer les difficultés rencontrées sur le terrain et d'élaborer des solutions concrètes et efficaces pour assurer une meilleure coordination du mouvement des navires et des marchandises, ainsi que pour améliorer l'efficacité et la compétitivité des services portuaires. Les travaux de cette rencontre ont abouti à une série de recommandations et de propositions opérationnelles constituant une feuille de route commune pour poursuivre la coordination entre les différents intervenants durant la phase de transfert. L'objectif est de servir les intérêts de l'économie nationale et de répondre aux exigences d'efficacité des perfor-

SÉTIF

Une journée d'étude dédiée à la promotion d'une alimentation saine chez l'enfant

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a organisé, jeudi à l'Institut national de formation des fonctionnaires du secteur de l'éducation "El-Khansa" de Sétif, une journée d'étude consacrée à la nutrition des enfants. L'objectif consiste, selon les organisateurs, à promouvoir une culture alimentaire saine chez les enfants, afin de favoriser leur bon développement et préserver leur santé. Le président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, a souligné lors de l'ouverture de l'événement, l'importance de coordonner les efforts et d'unifier les visions entre toutes les parties concernées par la nutrition des enfants, y compris les parents, les ministères concernés et la société civile, afin de promouvoir une culture alimentaire saine chez cette tranche de la population et de l'encourager à adopter des habitudes alimentaires saines et équilibrées à même de contribuer à une croissance saine de l'enfant.

Il a ajouté que les enfants représentant un "véritable capital" et "la richesse durable de la société", la conscience sanitaire qu'on leur inculque aujourd'hui "donnera demain des générations fortes et en bonne santé, capables de construire et de bâtir".

M. Kara a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé à faire de la santé et du bien-être des citoyens une priorité absolue, et cela s'est traduit par le renforcement des secteurs de la santé et de l'éducation.

Le gouvernement a également lancé plusieurs programmes nationaux concernant la santé des enfants, tels que le programme national de nutrition et de santé scolaire, les programmes de dépistage médical périodique des élèves, les campagnes de vaccination généralisées et autres initiatives, a-t-il souligné.

De son côté, la représentante de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Dr. Yasmina Behidj, a évoqué le rôle de cet organe dans l'amélioration de la santé de l'enfant et la garantie d'une nutrition saine, en coordination avec le ministère de la Santé, en "participant à l'élaboration des stratégies nationales liées à la santé scolaire et la nutrition, en mettant l'accent sur l'amélioration des repas servis dans les cantines scolaires et en intensifiant les campagnes de sensibilisation à ce sujet".

La présidente de la Société algérienne de nutrition (SAN), Pr Malika Bouchenak Khelladi, a animé, quant à elle, une conférence intitulée "L'équilibre alimentaire pour une bonne santé", au cours de laquelle elle a souligné l'importance d'adopter une alimentation équilibrée, de pratiquer une activité physique et de bénéficier d'un sommeil suffisant, considérant ces facteurs comme "essentiels pour maintenir la santé et favoriser une croissance saine de l'enfant".

Cette journée d'étude, à laquelle ont assisté les autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que la famille de l'éducation et un certain nombre d'élèves du cycle primaire, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée le 16 octobre de chaque année. L'objectif principal a consisté, selon les organisateurs, à mettre en lumière l'importance d'ancrer chez l'enfant de bonnes habitudes alimentaires et un mode de vie sain dès le plus jeune âge afin de préserver sa santé.

OUM EL BOUAGHI

Lancement prochain des travaux de réhabilitation de 4 maisons de jeunes

Les travaux de réhabilitation de quatre maisons de jeunes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront prochainement lancés, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la jeunesse et des sports, Ahmed Toufik Berachedi.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de l'entretien et de la réhabilitation de la maison de jeunes Sahnoune-Cherif du chef-lieu de wilaya et de la maison de jeunes de la cité El Moukawimine à Ain Beida qui bénéficieront de travaux de réfection de l'étanchéité, du sol, du chauffage et de l'assainissement en plus des aménagements extérieurs, de la réalisation d'un réservoir d'eau, ainsi que d'autres actions. La maison de jeunes Emir-Khaled de la commune d'An Beida et la maison de jeunes d'Ain Fakroun ont aussi bénéficié de travaux d'entretien et de réfection de l'étanchéité, selon M. Berachedi qui a précisé qu'une enveloppe financière de 60 millions DA a été mobilisée pour la réhabilitation de ces quatre établissements de jeunes.

Le directeur du secteur a fait état de la prochaine réception des travaux de réhabilitation et d'équipement de l'auberge de jeunes Yahy-Yacine de la ville d'Oum El Bouaghi pour une enveloppe financière estimée à 30 millions DA.

NÂAMA

70 interventions réalisées lors d'une journée médico-chirurgicale en ORL



Soixante-dix interventions chirurgicales en oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été réalisées dans le cadre d'une journée médico-chirurgicale organisée à l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Kadri Mohamed" de Nâama, a-t-on appris, vendredi, de la directrice de cet établissement de santé, Lamia Hami.

La responsable a indiqué que ces interventions ont été menées sous la supervision de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Nâama, en coordination et en collaboration avec l'Association nationale des amis du malade. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette initiative, a-t-elle précisé.

Les interventions ont été réalisées

LAGHOAT

Mise en service prochaine de l'hôpital de la nouvelle ville de Bellil

L'hôpital de la nouvelle ville de Bellil, dans la commune de Hassi R'Mel (Sud de Laghouat), sera prochainement mis en service, après l'installation des équipements nécessaires à son fonctionnement et la finalisation des essais techniques, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Doté d'une enveloppe de 3,8 milliards de DA, ce projet, dont les travaux de réalisation sont achevés, comprend une structure hospitalière d'une capacité de 60 lits et une

par une équipe médicale spécialisée en oto-rhino-laryngologie, composée de médecins bénévoles issus de la wilaya de Nâama et d'autres wilayas, ainsi que de praticiens et de personnels médicaux de l'EPH de Nâama et de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) "Frères Hamzaoui" de Nâama.

Le responsable de la délégation médicale bénévole, le professeur Khaled Ayad Djilali, originaire de la wilaya de Chlef, a expliqué, pour sa part, que cette journée médico-chirurgicale était destinée aux enfants malades issus de familles résidant dans les zones enclavées et aux populations nomades des différentes communes de la wilaya de Nâama. Les interventions ont notamment porté sur l'ablation des amygdales

et la chirurgie des sinus.

Ces initiatives, organisées périodiquement dans les établissements hospitaliers de la wilaya de Nâama en collaboration avec l'association précitée, contribuent à rapprocher les soins spécialisés des patients, en particulier ceux résidant dans les zones éloignées de la wilaya. Elles permettent notamment de faciliter l'accès aux soins de santé, selon les responsables de cette initiative.

Ces journées médico-chirurgicales constituent également une occasion de formation continue et d'échange d'expériences avec les personnels médicaux et paramédicaux des établissements hospitaliers de la wilaya, ont souligné les organisateurs.

titre, un établissement hospitalier à même de renforcer la couverture sanitaire et de rapprocher les soins des habitants, ainsi que des travailleurs des entreprises opérant dans la région.

Une fois opérationnel, cet hôpital contribuera à répondre aux besoins de la population locale et à améliorer la qualité des prestations sanitaires offertes, a-t-on souligné. (APS) 30130/59362

LE MANS (LIGUE 1 FRANÇAISE)

L'Algérien Bourabaâ, opéré de la cheville, une absence estimée à trois mois

Le milieu de terrain international algérien du Mans FC (Ligue 1 française de football), Adil Bourabaâ, a subi vendredi une intervention chirurgicale à la cheville, a indiqué le site spécialisé Foot Mercato. Bourabaâ (21 ans) souffre d'une blessure à la cheville qui devrait le tenir éloigné des terrains pendant trois mois. Son entraîneur, Patrick Vi-deira, a évoqué jeudi, en conférence de presse, la possibilité de ne plus pouvoir compter sur son joueur d'ici à la fin de l'année 2026.

Après avoir consulté plusieurs spécialistes, le joueur et son entourage ont opté pour une intervention chirurgicale afin de limiter les risques de rechute, précise la même source. Bourabaâ s'était illustré en ce début de saison avec Le Mans, signant trois buts et délivrant deux passes décisives en cinq rencontres.

Cette blessure intervient quelques jours après sa première apparition sous le maillot de la sélection algérienne. Le milieu de terrain avait honoré sa première sélection avec les "Verts" lors du match amical remporté face au Niger (2-1), le 6 octobre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Son indisponibilité constitue ainsi un coup d'arrêt pour le joueur, qui avait récemment franchi un nouveau cap dans sa jeune carrière en intégrant la sélection nationale.

R.S

NBA

Les Spurs se baladent contre Sacramento avant le début de saison

Les Spurs sont prêts pour la saison 2026-2027 : ils ont croqué vendredi les Sacramento Kings (126-97), à quatre jours de l'entame de la saison NBA.

Ce fut une rencontre à sens unique contre l'une des équipes les plus faibles de la ligue. Portés par Dylan Harper (19 points), les Spurs ont régalié leur public dès l'entame de match, menant 71-37 à la mi-temps, avance qu'ils ont confortablement gardée.

Il s'agissait du cinquième match de préparation, et de la deuxième victoire d'affilée, pour la franchise texane qui fait figure de favori pour le prochain exercice après avoir atteint les finales en juin (défaite 4-1 face aux Knicks).

Victor Wembanyama (2,24 mètres) et ses coéquipiers en découdront, dans la nuit de mardi à mercredi, avec l'autre géant du moment à l'Ouest, le Thunder d'Oklahoma, dans une très belle affiche pour l'ouverture de la saison.

Les Spurs avaient remporté les finales de la conférence Ouest au bout du match 7 contre Oklahoma mené par le double MVP Shai Gilgeous-Alexander, qui aura à cœur de se venger.

R.S

APRÈS SON PROJET D'OUVERTURE AUX INVESTISSEURS PRIVÉS

Les excuses d'Infantino jugées insuffisantes

Le président de la Fifa Gianni Infantino a présenté ses excuses jeudi devant les membres du conseil exécutif de l'instance sur la façon dont a été conduit son projet d'ouvrir le Mondial à des investisseurs privés, un mea culpa insuffisant selon certains.

« Tout d'abord, je tiens à dire que nous nous excusons pour les erreurs commises dans la conduite et la communication » de ce projet, « ce qui a eu de nombreuses conséquences », a assuré Gianni Infantino dans une vidéo relayée sur le site de la Fifa après le Conseil qui s'est tenu à Zurich.

L'Italo-Suisse s'exprimait pour la première fois devant les 37 membres de ce Conseil, le premier à se tenir depuis le scandale qui a failli l'emporter à la sortie de l'été.

La révélation par les médias début août de son projet secret d'ouvrir le Mondial à des investisseurs privés a déclenché un vent de critiques sans précédent, l'Uefa, la Concacaf et la Confédération asiatique ayant réclamé par la suite son départ.

« Nous avons eu une discussion constructive »,

a assuré Gianni Infantino. « Il est important de rappeler qu'il s'agissait d'une proposition, et non d'une décision définitive. Cette proposition visait simplement à permettre à la Fifa d'investir davantage dans ses associations membres, plutôt que de remplacer les ressources existantes. »

Questions écrites

« Nous sommes à présent disposés à recevoir toutes les questions posées par les membres du Conseil de la Fifa et à y répondre par écrit, en temps voulu », a-t-il indiqué.

Ses opposants ont déploré ne pas avoir de réponse à ces questions dès maintenant. « Ce qui est décevant, c'est que nous n'avons obtenu aucune réponse à nos demandes spécifiques », a regretté à la sortie Debbie Hewitt, la présidente de la Fédération anglaise et vice-présidente de la Fifa.

« Ce pour quoi il s'est réellement excusé, c'est de ne pas avoir soumis la question au Conseil », a-t-elle expliqué. Quant à la demande de devoir formuler par écrit des questions sur son

ancien projet, Debbie Hewitt a estimé qu'Infantino devait « répondre à ces questions, et s'il ne le fait pas maintenant, il n'est pas apte à être président de la Fifa ».

« Nous avons posé beaucoup de questions critiques, il n'y a pas eu de réponses satisfaisantes de mon point de vue », a également regretté le président de la Fédération allemande, Bernd Neundorff.

6,35 milliards de dollars

« Comme je l'ai dit, la confiance en lui est perdue. De nouvelles personnes doivent désormais élaborer de nouvelles idées et il faut déterminer comment remettre cette organisation, qui est extrêmement importante pour le football mondial, sur des bases sérieuses », a-t-il souligné.

Mais d'autres membres du Conseil, à l'image du président de la Fédération mauritanienne Ahmed Yahya, ont estimé que le projet d'Infantino était dans « l'intérêt du football ». C'est seulement « la manière qui a failli », a-t-il souligné.

A LA VEILLE D'UN MATCH À LA ROCHELLE

Hyron Andrews, rugbyman sud-africain des Lions, retrouvé mort

Hyron Andrews, joueur sud-africain des Lions de Johannesburg, a été retrouvé mort vendredi 16 octobre dans son hôtel de l'île de Ré, à la veille d'un match de Champions Cup de rugby contre La Rochelle qui a été maintenu « en son honneur ».

De source proche du dossier, le deuxième ligne, âgé de 31 ans, a été retrouvé en arrêt cardio-respiratoire dans l'hôtel de l'île de Ré (Charente-Maritime) où sa franchise est hébergée, dans une cabine de douche fermée de l'intérieur, a appris l'AFP, confirmant une information d'Ici La Rochelle.

Le procureur de la République de La Rochelle, Arnaud Lazaie, a confirmé à l'AFP avoir ouvert une enquête en recherche des causes de la mort, ajoutant que l'hypothèse d'un décès accidentel était privilégiée. Une autopsie est prévue, selon la source proche du dossier.

Malgré ce décès, le match se tiendra bien, « en l'honneur » du joueur, a annoncé vendredi sa franchise, qui participe à la Champions Cup de rugby pour la première fois de son histoire. La Champions Cup, principale compétition de clubs en Europe, accueille depuis la saison 2022-2023 les franchises sud-africaines, qui évoluent dans le même championnat que les équipes irlandaises, galloises, écossaises et italiennes.

Onde de choc

Une minute de silence sera observée avant toutes les rencontres de Champions Cup et de Challenge Cup, la petite coupe d'Europe, prévues ce week-end, a annoncé l'EPCR, qui organise ces compétitions.



Le deuxième ligne au physique très solide (2,03 m, 108 kg) avait fait une grande partie de sa carrière en Afrique du Sud, dans la franchise des Sharks de Durban, de 2015 à 2024. Il avait ensuite joué en Angleterre, arrivant en février 2024 à Sale où il a passé un peu plus de deux saisons.

« Hyron était tout simplement un gars et un coéquipier brillant. Il était extrêmement doué sur le terrain mais, en dehors, c'était toujours quelqu'un avec qui tu avais envie d'aller boire une bière. Il était drôle et charismatique à sa manière, unique et pince-sans-rire, et les gars, sans exception, adoraient jouer avec lui et passer du temps en sa compagnie », a salué le direc-

teur du rugby de Sale, Alex Sanderson.

Un membre respecté de la communauté du rugby

Cet été, Hyron Andrews, marié et père de deux enfants, était rentré en Afrique du Sud pour jouer avec la province des Lions, avec laquelle il a disputé les trois premiers matches de championnat, dont le dernier comme titulaire. Il n'a jamais connu de sélection avec les Springboks, doubles champions du monde en titre, mais avait évolué avec les équipes de jeunes sud-africaines.

« Hyron était un membre respecté de la communauté du rugby », a écrit la fédération sud-africaine de rugby

dans un communiqué mentionnant la « contribution au jeu » de ce joueur spécialiste de la touche et son « influence sur son entourage ». « Cette nouvelle tragique a provoqué une onde de choc dans la communauté internationale du rugby [...]. Il était un membre estimé de la famille des Lions », a aussi rendu hommage sa franchise. Ce décès intervient dix ans jour pour jour après celui de l'entraîneur de la province irlandaise du Munster, Anthony Foley, mort en région parisienne avant un match contre le Racing 92. Sa province lui rendra un hommage samedi soir pendant la rencontre contre les Franciliens

R.S

Le Conseil a par ailleurs adopté la hausse d'un plan de développement à 6,35 milliards de dollars pour les quatre prochaines années. « Cela signifie maintenant concrètement que toutes les 211 associations membres de la Fifa, chacune d'elles, recevront 25 millions de dollars », a expliqué Gianni Infantino, précisant que cette proposition devait être validée lors du congrès de la Fifa en décembre.

« Donc, laissez-moi dire qu'en dix ans depuis que je suis président de la Fifa, nous sommes passés d'un million de dollars par association membre (...) à 25 millions de dollars par association membre (...) partout dans le monde », a insisté Infantino qui a serré la main du président de l'Uefa, Aleksander Ceferin, pourtant en guerre ouverte contre lui, lors de ce Conseil.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

L'OA renverse l'ESBA (2-1) et renoue avec la victoire

L'Olympique Akbou s'est imposé face à l'ES Ben Aknoun (2-1, mi-temps : 0-1), lors du match disputé vendredi au stade des Martyrs d'Akbou, en clôture de la cinquième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'ESBA a trouvé la faille dès la 5e minute grâce à Tamimi. En seconde période, les Akbouciens ont renversé la tendance en l'espace de deux minutes : l'OA a d'abord égalisé par le défenseur Zaâlani (55'), avant de prendre l'avantage sur une tête du milieu de terrain Messia (57'). Cette victoire précieuse permet aux joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani de renouer avec le succès, après une mauvaise série de deux défaites et un nul.

De son côté, l'Etoile concède son premier revers de la saison, après une victoire décrochée lors de la première journée, suivie de trois nuls de rang.

A l'issue de ce résultat, l'Olympique Akbou grimpe à la cinquième place avec 7 points, à égalité avec le MC Alger, le CS Constantine et la JS Kabylie, alors que l'ESBA stagne à la 9e position avec 6 unités. Lors des principaux matchs de cette 5e journée, disputés lundi, mardi et mercredi, le CR Belouizdad a conforté sa place de leader en s'imposant face au nouveau promu, la JS El-Biar (3-2), au stade de Dar El-Beïda (Alger).

Avec 13 points au compteur, le Chabab compte trois unités d'avance sur ses poursuivants directs, le MC Oran et l'USM Alger, vainqueurs respectivement sur la pe-



louse de l'US Biskra (1-0) et à domicile face à la JS Saoura (1-0). Pour sa part, le MC Alger, champion d'Algérie en titre, s'est contenté du point du nul face à l'ASO Chlef (1-1), au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef. Le Mouloudia, qui espérait réaliser la passe de trois, s'est heurté à une accrocheuse formation chélienne, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat.

La sixième journée a débuté hier samedi avec deux matchs au menu, CS Constantine

- JS El-Biar (17h00) et MC Oran - USM Khenchela (19h00), et se poursuivra aujourd'hui dimanche. Trois matchs ont été reportés à une date ultérieure : ES Ben Aknoun - USM Alger, MC Alger - ES Sétif et CR Belouizdad - Olympique Akbou, en raison de la participation du MCA, du CRB et de l'USMA aux compétitions africaines interclubs, dont les matchs de la première manche du 2e tour préliminaire se jouent ce week-end.

R.S

FOOT / COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER)

Les représentants algériens pour prendre une option

Les trois représentants algériens dans les compétitions interclubs africaines, le MC Alger en Ligue des champions, ainsi que le CR Belouizdad et l'USM Alger en Coupe de la Confédération, sont en lice avec l'ambition de prendre une option sur la qualification pour la phase de groupes, à l'occasion des matchs aller du deuxième tour préliminaire, prévus samedi, dimanche et mardi.

En Ligue des champions, le MCA, unique représentant algérien après l'élimination de la JS Saoura, se rendra au Nigeria pour défier Enugu Rangers, aujourd'hui dimanche au stade Nnamdi Azikiwe (14h00), avec l'ambition de réaliser une bonne opération à l'extérieur.

Le "Doyen", tenu en échec mardi en déplacement face à l'ASO Chlef (1-1) en championnat, tentera de se relancer sur la scène continentale. Pour y parvenir, les hommes de l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia devront retrouver leur efficacité offensive, qui leur a fait défaut face aux Chéliens. Le club algérois devra toutefois composer avec plusieurs absences, notamment celles de Kohili Benahmed, Mohamed Benkhemassa et Merouane Khelif, ainsi que du capitaine Ayoub Abdellaoui. La richesse de l'effectif pourrait néanmoins permettre au staff technique de pallier ces déficiences. La tâche du triple champion d'Algérie en titre s'annonce délicate face à un adversaire

qui a remporté le championnat nigérian la saison dernière et occupe actuellement la première place avec 17 points en huit rencontres, soit cinq victoires, deux nuls et une défaite.

Les Nigériens ont cependant dû attendre la séance des tirs au but pour valider leur billet au tour précédent face à la formation béninoise de Sobemap, après deux matchs nuls (1-1, 1-1), l'épreuve des tirs au but tournant en leur faveur (5-4). De son côté, le MCA a franchi le premier tour avec autorité face aux Nigériens de l'AS Nigelec. Après un nul vierge à Niamey (0-0), les Algérois se sont largement imposés au retour (5-0).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : LE CHABAB EN CONQUÉRANT À NOUAKCHOTT, L'USMA SUR DU VELOURS

Le CR Belouizdad et l'USM Alger, les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine, exemptés du premier tour préliminaire, entameront la campagne face, respectivement, aux Mauritaniens de l'AS Douanes et aux Equato-guinéens de The Panthers. Le CR Belouizdad, actuel leader de la Ligue 1 et invaincu jusque-là en championnat, tentera de profiter de la période délicate traversée par son adversaire pour revenir avec le gain du match.

L'AS Douanes a démarré le championnat

mauritanien du mauvais pied, en s'inclinant à domicile face à Gendrim (1-2), lors de la première journée disputée les 10, 11 et 12 octobre.

Les Mauritaniens ont éliminé la formation guinéenne de Hafía Conakry au tour précédent, malgré un score cumulé de 2-2, grâce à leur victoire (1-0) au match retour. De son côté, l'USM Alger, tenant du titre, fera ses débuts dans la compétition mardi 20 octobre à 20h00 face à The Panthers FC de Guinée équatoriale, au stade du 5-Juillet (Alger).

Les "Rouge et Noir" partiront largement favoris face à un adversaire qui avait remporté la précédente édition de la Coupe de Guinée équatoriale 2026. Le club de Soustara jouera les deux manches à Alger, après l'accord de la Confédération africaine (CAF), à la suite de la demande formulée par l'USMA et la Fédération algérienne (FAF).

The Panthers FC a créé la surprise au tour précédent en éliminant le club béninois de l'ASPAC. Battue à domicile à l'aller (3-1), la formation equato-guinéenne a renversé la situation au retour au Bénin, en s'imposant 4-2.

Les Usmistes devront donc se méfier d'un adversaire capable de réagir loin de ses bases, malgré l'avantage de disputer les deux rencontres à Alger.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (6E JOURNÉE)

Des matchs difficiles pour les clubs du haut du tableau

La sixième journée de Ligue 2 s'annonce particulièrement difficile pour les clubs du sommet du tableau, aussi bien dans le Groupe Centre-Est que dans le Groupe Centre-Ouest. Même s'ils auront tous la chance d'évoluer sur leurs terrains, le MSP Batna, l'USM Annaba, le RC Kouba et l'USM Blida auront probablement "affaire à forte partie" face à des adversaires à leur taille.

A l'Est, le MSPB et l'USMA recevront respectivement le MO Béjaïa et le CA Batna, alors qu'à l'Ouest, le Raed et le club de la Ville des Roses accueilleront l'ASM Oran et le NA Hussein Dey. Autrement dit, des adversaires de renom, face auxquels il sera probablement difficile de récolter des points, d'autant qu'eux aussi sont en quête de bons résultats pour atteindre leurs objectifs.

Autre duel intéressant, qui vaudra probablement le détour dans le Groupe Centre-Est : le choc AS Khroub - JSM Skikda, alors que le MO Constantine et le NRB Teflegma seront appelés à se déplacer respectivement chez le NRB Béni Oulbane et l'US Chaouia.

De son côté, le Paradou AC sera probablement sur du velours en accueillant la lanterne rouge, la JSD Jijel, alors que le CR Béni Thour recevra la JS Azazga, une équipe qui se porte bien en ce début de saison, même si elle reste sur une courte défaite chez le MO Constantine lors de la précédente journée. Enfin, l'ancien pensionnaire du championnat élite, le NC Magra (6e/7 pts), devra se déplacer chez l'IRB Nezza (9e/4 pts) avec l'objectif de se racheter de la défaite subie face à JSM Skikda (2-1).

Dans le Groupe Centre-Ouest, outre les chocs RCK-ASMO et USMB-NAHD, plusieurs autres rencontres chaudes vaudront probablement le détour, à commencer par les duels MC El Bayadh - MC Saïda et ES Mostaganem - WA Tiemcen, entre anciens pensionnaires du championnat de Première Division.

A suivre également le déplacement de l'USM El Harrach (4e/7 pts) chez le GC Mascara (3e/8 pts), et celui de l'ESM Koléa (7e/6 pts) chez le nouveau promu, l'IRB Sidi M'amed Benali (4e/7 pts).

Enfin, la JS Taghit et le RC Arbaâ accueilleront respectivement la JSM Tiarret et le WA Mostaganem dans des duels indécis, qui restent ouverts à différentes probabilités.

R.S

NATATION/COUPE DU MONDE

Lilia Siham Medouni s'offre le record national du 50m papillon

L'internationale algérienne Lilia Siham Medouni a établi un nouveau record d'Algérie sur 50 mètres papillon, en réalisant un chrono de 27,35 secondes, à l'occasion de sa participation à la troisième étape de la Coupe du monde de natation, qui se dispute actuellement à Astana, au Kazakhstan (15-17 octobre).

La sociétaire du Mouloudia Club d'Alger (MCA) efface ainsi des tablettes l'ancien record national, qui était détenu depuis le 8 mai 2026 par sa compatriote Nesrine Medjahed avec un temps de 27,43 secondes. Grâce à cet exploit, la jeune nageuse algérienne confirme sa progression constante sur la scène internationale et s'affirme un peu plus comme l'un des grands espoirs de la natation algérienne.

R.S

BOXE/CHAMPIONNATS DU MONDE U19

L'Algérien Samil Sahraoui qualifié en 16es de finale

L'Algérien Samil Sahraoui s'est qualifié pour les 16es de finale de la deuxième édition des Championnats du monde de World Boxing, qui se déroulent du 16 au 27 octobre 2026 au Centre sportif méditerranéen de Budva, au Monténégro. Engagé dans la catégorie

des 60 Kg, Sahraoui a composé son billet pour le prochain tour à la suite de l'abandon de son adversaire du jour, l'Estonien Kristjan Kuzmin. L'Algérien affrontera Chit Fung Liem (Chine), en 16es de finale, prévu demain lundi. Conduite par l'entraîneur natio-

nal Ibrahim Bourenane, la sélection algérienne prend part aux Mondiaux de Budva avec 14 athlètes (9 garçons et 5 filles). Ce tournoi planétaire historique réunit cette année plus de 550 boxeurs venus de plus de 75 nations. Les premiers combats

préliminaires ont débuté vendredi et s'étaleront sur plusieurs jours. Les demi-finales sont programmées pour le 25 octobre, tandis que les finales se tiendront le 27 octobre 2026 afin de couronner les nouveaux champions du monde.

R.S

AFGHANISTAN

16 millions de personnes touchées par l'insécurité alimentaire

Près de 16 millions d'Afghans sont confrontés à une insécurité alimentaire aiguë, un chiffre qui pourrait atteindre 19,2 millions durant l'hiver, a alerté jeudi l'Organisation des Nations unies (ONU), appelant à une mobilisation urgente contre la faim et la malnutrition.

Selon un rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), 15,9 millions de personnes, soit plus de 32 % de la population, se trouvent actuellement en situation de crise alimentaire ou pire. Parmi elles, 3,4 millions font face à une situation d'urgence.

Cette détérioration s'explique notamment par les difficultés économiques persistantes, les épidémies, le manque d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, ainsi que la réduction des prestations nutritionnelles. Le recul de l'aide humanitaire internationale accentue également la vulnérabilité des ménages.

La situation risque de s'aggraver durant la période hivernale, entre novembre et avril, avec 19,2 millions de personnes susceptibles de connaître une insécurité alimentaire aiguë, dont cinq millions en situation d'urgence.

La malnutrition infantile suscite aussi de vives inquiétudes. Quelque 4,04 millions d'enfants de moins de cinq ans pourraient nécessiter un traitement contre la malnutrition aiguë en 2027. Face à cette crise, le Programme alimentaire mondial (PAM) et la FAO ont lancé un appel à des financements supplémentaires pour renforcer l'aide alimentaire, soutenir l'agriculture et développer les programmes de prévention et de traitement de la malnutrition.

OREGON (ETATS-UNIS)

Trois enfants et un professeur morts dans la tuerie scolaire

Le tireur qui a fait irruption dans une école primaire de l'Oregon jeudi, dans l'ouest des Etats-Unis, a fait quatre morts, trois enfants et un professeur, ont annoncé les autorités.

"Parmi les victimes sur place figurent trois enfants, âgés de cinq, huit et onze ans, ainsi qu'un enseignant", a expliqué Mike Krantz, le chef de la police de Bend, la ville où s'est déroulée la tragédie. L'auteur des coups de feu était un adolescent de 16 ans, qui habitait cette ville d'un peu plus de 100.000 habitants, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. Il a été tué avant l'arrivée des policiers par un passant armé qui l'a aperçu "pénétrer dans l'école" et l'a "poursuivi à l'intérieur". En 2025, près de 15.000 personnes, sans compter les suicides, ont été tuées par arme à feu, selon l'ONG Gun Violence Archive.

LIBYE

HRW dénonce l'exécution de 31 personnes par les forces pro-Haftar

Au moins 31 personnes ont été exécutées depuis la fin août dans l'est de la Libye par les forces militaires dirigées par le maréchal Khalifa Haftar, a annoncé le 14 octobre 2026 l'organisation Human Rights Watch (HRW). Selon l'ONG, il s'agit des premières exécutions signalées dans le pays depuis 2010. Une cinquantaine d'autres détenus seraient également menacés d'une exécution imminente. Cette vague de mises à mort a débuté le 23 août, avec l'annonce officielle de l'exécution par fusillade de dix personnes par le procureur militaire des Forces armées arabes libyennes. Au moins 21 autres détenus auraient ensuite été exécutés au cours du mois suivant, selon les estimations d'organisations de défense des droits humains.

HRW et Amnesty International dénoncent des condamnations à mort prononcées à l'issue de procès militaires secrets,



marqués par des violations des droits de la défense et des allégations de torture. Plusieurs accusés n'auraient pas pu choisir leur avocat ni recevoir des visites. Les familles n'auraient pas été prévenues avant les exécutions, tandis que les dépouilles n'au-

raient pas été restituées aux proches. De nombreux détenus avaient été arrêtés à Derna et Benghazi durant les affrontements de 2014 à 2018. Les tribunaux militaires de l'est ont ensuite condamné des centaines de civils à des peines de

prison ou à la peine capitale. Depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye reste divisée entre le gouvernement reconnu par l'ONU, dirigé par Abdelhamid Dbeibah, et les autorités de l'Est, dominées par Khalifa Haftar.

EST DU RDC

26.000 personnes déplacées par les combats



Plus de 26.000 personnes ont été contraintes de fuir leur domicile à la suite des récents affrontements dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué vendredi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH).

Selon l'organisation, l'intensification des violences provoque de nouveaux déplacements de populations et complique l'acheminement de l'aide humanitaire, aggravant ainsi les besoins des civils.

La situation demeure également préoccupante dans la province voisine de l'Ituri, où l'insécurité menace les habitants et les opérations humanitaires. Le BCAH a notamment signalé la mort de quatre civils, le 13 octobre, près de Pimbo, dans le territoire de Djugu. Cette attaque a entraîné

l'interruption de la circulation sur la route nationale 27, un axe essentiel pour les échanges commerciaux et le transport de l'aide.

Les violences dans cette région ont également perturbé les interventions humanitaires, notamment celles liées à la lutte contre Ebola.

Malgré ces difficultés, l'ONU et ses partenaires poursuivent leur soutien aux autorités congolaises face à l'épidémie.

L'organisation a appelé les parties au conflit à protéger les civils et les infrastructures, à respecter le droit international humanitaire et à faciliter l'accès des secours aux populations affectées.

La crise sécuritaire est notamment alimentée par les activités de groupes armés, dont le Mouvement du 23 mars (M23), qui a intensifié ses offensives depuis 2021.

ARABIE SAOUDITE

L'escalade des attaques houthies ravive les tensions avec l'Iran

L'Iran a démenti vendredi toute implication dans les attaques menées par les Houthis contre l'Arabie saoudite, au lendemain des accusations de Riyad, qui affirme que Téhéran soutient les rebelles et les encourage à intensifier leurs opérations.

La trêve en vigueur au Yémen depuis 2022 a volé en éclats en juillet dernier, dans un contexte de guerre au Moyen-Orient. Les combats ont repris, permettant aux Houthis de progresser sur le terrain et de prendre le contrôle de la côte occidentale et de la zone du détroit de Bab el-Mandeb. Depuis, les tensions se sont accentuées entre Riyad et le mouvement Ansar Allah, qui affirme imposer un blocus maritime et aérien à l'Arabie saoudite en réponse à ce qu'il considère comme un siège des territoires qu'il contrôle au Yémen. Depuis plus de dix jours, le royaume est la cible d'attaques quasi quotidiennes par missiles et drones. La plus meurtrière, le 10 octobre, contre l'aéroport de Riyad, a fait 13 morts et plus de 300 blessés. Vendredi, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a annoncé avoir intercepté plusieurs missiles et drones au-dessus de Riyad et d'autres régions du pays. Jeudi, le responsable saoudien de la diplomatie publique, Raed Qarni, a estimé que l'escalade des Houthis était encouragée par l'Iran, accusant Téhéran de continuer à les armer, à les entraîner et à les soutenir. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a rejeté ces accusations, affirmant que les forces yéménites agissaient selon leurs propres intérêts et évaluations. Il a toutefois souligné que l'intensification des tensions ne servait les intérêts d'aucune partie, réitérant la disponibilité de Téhéran à jouer un rôle de médiation.

Sur le terrain, les attaques se sont également étendues à Aden, capitale provisoire du

NUCLÉAIRE IRANIE

Téhéran rejette les accusations et se dit prêt au dialogue

Le président iranien, Massoud Pezeshkian, a nié vendredi que Téhéran cherche à se doter de l'arme nucléaire, lors d'un entretien avec le Premier ministre géorgien, Irakli Kobakhidze. Il s'est également déclaré disposé au dialogue, tout en dénonçant les sanctions américaines imposées à son pays. Lors de cette rencontre, Pezeshkian a appelé à renforcer les relations avec la Géorgie, quelques semaines après la suspension par Tbilissi des liaisons aériennes entre les deux pays, en réponse aux sanctions américaines visant des compagnies aériennes iraniennes. Les deux responsables se sont entretenus en marge du sommet des Nations unies sur la bio-



gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale. Vendredi, les Houthis ont revendiqué une frappe contre un centre de commandement des forces saoudiennes dans la ville. Deux missiles sont tombés aux abords de l'aéroport, à proximité d'un avion de Yemenia Airways qui s'apprêtait à décoller pour Le Caire, sans faire de victimes à bord. Cette attaque intervient au lendemain d'une frappe contre le palais présidentiel de Maa-chiq, utilisé par le gouvernement à Aden, qui a fait cinq morts et 16 blessés, selon le bilan communiqué par le ministre yéménite de la Santé. Le Premier ministre, Chaya al-Zindani, a dénoncé une attaque « lâche », affirmant que son gouvernement poursui-

vrait ses efforts pour rétablir les institutions de l'État. Cette nouvelle escalade intervient alors que les marchés énergétiques mondiaux sont perturbés par la fermeture de fait du détroit d'Ormuz par l'Iran depuis le début des frappes américano-israéliennes du 28 février. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole brut, se retrouve ainsi sous une pression sécuritaire accrue. Parallèlement, l'Organisation internationale pour les migrations fait état de plus de 200 000 déplacés au Yémen, en grande majorité depuis le 1er septembre, et s'inquiète de l'aggravation de la crise humanitaire, dans un contexte de financement insuffisant des opérations d'aide.

R.I

presse iranienne Tasnim.

Citant le Premier ministre géorgien, l'agence a rapporté que ce dernier s'opposait à toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays voisins. Toutefois, le bureau de Kobakhidze n'a pas mentionné cette déclaration dans son propre communiqué consacré à la rencontre. D'après ce document, les deux responsables ont examiné les relations bilatérales ainsi que les questions de sécurité régionale. Le Premier ministre géorgien a, pour sa part, souligné « l'importance du dialogue et de la diplomatie pour réduire les tensions et instaurer une paix durable ».

R.I

AFFAIRE DE CEUTA

Les services espagnols livrent leurs éléments à la justice

Le Centre national de renseignement espagnol a remis à la juge Maria Tardon les documents qu'elle avait demandés concernant les événements de Ceuta, dans le cadre de l'enquête judiciaire visant à identifier les parties ayant planifié, organisé et financé l'opération d'entrée massive de migrants dans la ville, alors que des rapports sécuritaires espagnols font état de l'implication du Maroc dans l'orientation des migrants vers des points de passage frontaliers, rapporte vendredi le quotidien espagnol « El País ».

Selon le journal, l'enquête porte sur l'opération d'entrée massive de migrants marocains (entre 75.000 et 85.000 personnes, selon les estimations) à Ceuta, les 30 et 31 juillet derniers. La juge attend toujours des documents et des informations complémentaires de la part des différents services de sécurité et organismes militaires chargés de la protection des frontières.

Dans ce contexte, un rapport du Centre national de l'immigration et des frontières relevant de la police espagnole fait état d'une attitude permissive des éléments de la gendarmerie marocaine durant ces événements. Le document évoque également l'orientation de migrants par des éléments marocains, dans la région de Fnideq vers des itinéraires déterminés pour traverser la mer en direction de Ceuta, mettant ainsi en lumière le rôle du côté marocain dans le déroulement de cette opération.

Le journal ajoute que les services de sécurité espagnols avaient repéré, avant les événements, des appels largement diffusés sur les réseaux sociaux à une entrée collective et massive dans la ville, par la clôture frontalière et par voie maritime. Ces appels circulaient notamment dans des groupes comptant plus de 180.000 membres. Les services de renseignement marocains avaient également été informés de ces mouve-

ments avant leur déroulement, selon la même source. La juge Tardon cherche à identifier les parties ayant planifié, coordonné et financé l'opération. Dans une note judiciaire datée du 17 septembre dernier, elle a estimé que la mobilisation de 75.000 à 85.000 personnes était difficilement envisageable sans la mobilisation de moyens matériels et financiers. Elle a ainsi ordonné à la police de consulter ses bases de données nationales et internationales afin d'identifier les acteurs ayant joué un rôle dans l'organisation de ces mouvements.

Le quotidien espagnol fait état également de la présence de navires de guerre et de patrouilleurs marocains dans les eaux espagnoles au moment des événements. L'un des intervenants dans la procédure a demandé l'ouverture d'investigations sur les circonstances de cette présence et sur les ordres ayant été donnés à cet égard.

R.I

FRANCE

Les manifestations contre la vie chère prennent une tournure violente

Des manifestations organisées dans plusieurs régions de France ont pris une tournure violente samedi, dans le cadre d'un mouvement national de protestation contre la hausse des prix et l'érosion d'un modèle social censé garantir un minimum d'opportunités et de sécurité.

Le mouvement avait débuté le mois dernier dans des lycées des banlieues défavorisées du nord de Paris. La colère liée au manque d'enseignants et à la dégradation des infrastructures scolaires s'est rapidement transformée en une contestation nationale dénonçant les inégalités, la faiblesse des dépenses publiques et la dégradation des services.

Dans le centre de Paris, un important dispositif policier a été déployé. Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes, notamment sur la place de la République, tandis que les manifestants se sont vu interdire l'accès aux Champs-Élysées et à l'Arc de Triomphe.

Dans le sud du pays, des manifestants ont brièvement investi la mairie de Marseille, deuxième ville de France. Des individus masqués ont forcé une porte à l'aide de barrières de sécurité, permettant à plusieurs personnes de pénétrer dans le bâtiment. L'un des participants a inscrit un symbole anarchiste sur un mur, avant

l'intervention de la police. Un manifestant a scandé : « Nous prenons d'assaut la Bastille », en référence à la prise de cette forteresse lors de la Révolution française de 1789. Des manifestants portant des gilets jaunes ont également bloqué des rues, rappelant les troubles qui avaient marqué le précédent quinquennat d'Emmanuel Macron. A Marseille, des poubelles ont été incendiées.

Le président français aborde la dernière phase de son mandat dans un contexte marqué par la division de l'électorat et une fragmentation accrue du paysage politique. Ses efforts prolongés pour réduire la dette publique n'ont pas réussi à rassurer les investisseurs, qui se détournent des obligations françaises, entraînant une hausse des coûts d'emprunt à leur niveau le plus élevé depuis plus de vingt ans.

Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a déclaré que les autorités redoutaient des débordements durant les manifestations. Le gouvernement a accusé le parti de gauche radicale La France insoumise d'attiser la contestation, ce que la formation politique dément. Les appels diffusés sur les réseaux sociaux invitant les participants d'anciens mouvements sociaux à rejoindre les manifestations actuelles semblent avoir trouvé un écho, laissant craindre un élargissement de la mobilisation.

Pour rappel, le mouvement des Gilets jaunes avait émergé en 2018 contre la taxation des carburants diesel, avant de s'étendre à une contestation plus large de la hausse du coût de la vie et des inégalités de revenus.

R.I

TÉLÉ

TF1 Chien & chat

21h10



Diva et Chichi perdent leur maître respectif. Commence alors un voyage déjanté entre Montréal et New York avec d'un côté les humains qui ont perdu la trace de leurs animaux et de l'autre, les animaux livrés à eux-mêmes pour retrouver leurs maîtres.

TMC Esprits criminels

21h15



L'équipe de Hotchner est auditionnée par une commission sénatoriale. L'unité est soupçonnée d'avoir enfreint la loi pour venger la mort de l'agent Prentiss.

C STAR S.W.A.T.

21h10



Des personnes sont assassinées par les malfrats, dont un témoin innocent. Appelé en renfort sur les lieux, l'équipe du SWAT collabore avec la section anti-gang du bureau du shérif qui est chargée de mener des investigations sur une série de vols à main armée dont les modes opératoires sont semblables.

6ter Toy Story 4

21h00



Woody a toujours privilégié la joie et le bien-être de ses jeunes propriétaires – Andy puis Bonnie – et de ses compagnons, n'hésitant pas à prendre tous les risques pour eux, aussi inconsidérés soient-ils.

VISION



france 3 Les enquêtes de Vera

21h10



L'inspectrice-chef Vera Stanhope est appelée sur les rives de la Tyne, où le corps d'un jeune homme a été retrouvé. Un coup porté à la tête indique qu'il ne s'agit pas d'une noyade accidentelle.

arte Interstellar

21h00



Dans un futur proche, la Terre est ravagée par des catastrophes environnementales, avec une sécheresse persistante et une famine dévastatrice. Cooper, un ancien pilote de la NASA devenu agriculteur, lutte pour élever ses deux enfants dans ce monde en déclin.

RMC LIFE

21h10

Prédictions



Dans un monde habité par l'angoisse et l'incertitude, *Prédictions* nous plonge dans l'univers tourmenté de John Koestle, un veuf cherchant à élever son fils Caleb. Alors qu'il s'efforce de reconstruire sa vie après la perte tragique de sa femme, une cérémonie à l'école de Caleb bouleverse leur quotidien.

Biopic sur les Beatles : Paul McCartney n'était pas complètement d'accord pour que Paul Mescal l'incarne



Paul McCartney sera joué par Paul Mescal dans le biopic de Sam Mendes qui explorera chaque membre des Beatles film par film mais le musicien a reconnu ne pas avoir été immédiatement conquis par ce choix.

En 2009, Paul a été déçu par "Nowhere Boy", le biopic de John Lennon porté par Sam Taylor-Johnson, car il estimait que la différence de taille entre Thomas Brodie-Sangster et Aaron Taylor-Johnson le faisait paraître "chétif". Il tenait donc à ce que cette dynamique ne se reproduise pas dans ce nouveau biopic. S'adressant à Amy Poehler dans son podcast Good Hang, il a confié : "Nous faisons tous la même taille, et Ringo était un peu plus petit. Et si vous regardez les photos, nous faisons tous la même taille. Dans Nowhere Boy, le personnage de John, Aaron... il est plus grand que moi dans le film. Mon personnage est un peu chétif. Plus petit que John. John me jette par terre. Et je me dis : "Ce n'est pas vrai !"

Paul a de nouveau eu peur que la fiction adapte mal la réalité quand Paul Mescal a été engagé pour l'incarner et a envoyé un message au réalisateur pour lui faire part de ses inquiétudes.

"Devinez quoi ? Il est plus petit que celui qui joue John. Sam Mendes m'a envoyé une photo tirée du tournage en cours, où ils traversent le passage piéton d'Abbey Road, et le personnage de Paul est nettement plus petit" a raconté la star. Cependant, le réalisateur s'est empressé d'essayer d'apaiser Paul en lui expliquant qu'il s'agissait seulement d'un effet causé par leur marche, envoyant une autre photo où ils faisaient la même taille. Malgré ces explications rassurantes, Paul mesure officiellement 1m80, soit à peu près la taille de Paul McCartney tandis que Harry Dickinson, qui jouera John Lennon, mesure 1m87.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Skikda : Les journées maghrébines de la poésie populaire du 20 au 22 octobre

Le palais de la culture Malek Chebel de Skikda accueillera du 20 au 22 octobre courant la première édition des journées maghrébines de la poésie populaire de Skikda.

Cette manifestation connaîtra la participation de poètes de 36 wilayas du pays ainsi que de la Tunisie, de la Libye et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

L'objectif de cet événement culturel est de mettre en exergue le patrimoine local à travers la poésie populaire et de contribuer à l'animation de la scène culturelle. La manifestation verra l'organisation d'un concours des meilleurs poètes populaires autour du thème de "chanter l'Algérie".

Le programme de ces journées organisées par le palais de la culture Malek Chebel comporte également l'installation d'une tente consacrée aux traditions des diverses régions du pays, la tenue d'une exposition des recueils poétiques publiés par les participants et la présentation de conférences sur la poésie populaire par des universitaires.

R.C

Ghardaïa : Accueil prochainement le salon national du patrimoine immatériel des jeunes

La wilaya de Ghardaïa accueillera le premier Salon national du patrimoine immatériel des jeunes, du 28 octobre au 1er novembre prochain, dans le but de valoriser le patrimoine culturel national et de faire connaître les us et traditions algériennes authentiques.

Le programme de la manifestation prévoit des expositions consacrées au patrimoine immatériel et à la cuisine traditionnelle, ainsi que des espaces dédiés aux jeux populaires traditionnels et une kheima (tente traditionnelle) pour la poésie "Melhoun" d'expression arabe et amazighe, et des exhibitions d'équitation, de fantasia, de "Zorna" et de Baroud. Les organisateurs ont aussi projeté des concours dans diverses activités patrimoniales et culturelles, qui seront primés, de sorte à encourager les jeunes à mettre en valeur leurs talents et à contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel national et sa transmission aux générations futures. A noter que les activités de ce Salon national du patrimoine immatériel pour la jeunesse coïncideront avec la tenue d'un Rallye international de motos (Alger-Ghardaïa-Alger). Le début de la saison touristique saharienne et les festivités du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération, ce qui ne manquera pas de drainer un public nombreux issu de toutes les couches de la société.

Organisé par la direction de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec l'Office des établissements de jeunes et la ligue de wilaya des activités de plein air et de loisirs, l'événement se déroulera à la place du 1er mai, au centre-ville.

R.C

Cinémathèque d'Alger : Trois nouveaux courts métrages projetés

Trois courts métrages de fiction algériens "La malédiction du sang", "Bla bikoum" et "Victime zéro", mettant en scène des personnages confrontés à des situations douloureuses et bouleversantes, ont été projetés jeudi soir à Alger en avant-première.

Présentés à la Cinémathèque d'Alger dans le cadre du programme de projections en avant-première du ministère de la Culture et des Arts, organisées par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) en partenariat avec le Centre algérien de la cinématographie (CAC), les films "La Victime Zéro" de Amine Bentamer, "La Malédiction du sang" de Diab Djaber et "Bla Bikoum (Sans vous) de Nadjib Oulebsir ont été présentés devant un public relativement nombreux.

Dans "Bla bikoum", une fiction de 27 mn basée sur un scénario du regretté réalisateur et scénariste algérien Anis Djaad (1974-2026), aborde le thème de l'exil à travers l'histoire d'un vieux travailleur algérien émigré qui a décidé de rentrer au pays avec son épouse, et ses deux enfants nés en France, pour s'installer définitivement dans la maison qu'il a bâtie dans son village natal en Algérie.

Avec une approche dramatique similaire, "Victime Zéro" de Amine Bentamer explore en 25 mn une tragédie mettant en scène un réseau criminel qui entraîne et expose la vie d'un écolier (Bahaa) à un environnement destructeur.

Pour sa part, le réalisateur Diab Djaber suit dans "La malédiction du sang" (30 mn) le destin tragique du jeune Omar, vivant dans la précarité avec sa mère divorcée.

Enfant, il a subi la tyrannie de son oncle maternel, Ayoub, et de son épouse, avant de perdre la vue à la suite d'une violente explosion. Le programme de projections de courts et longs métrages de fiction et documentaires, se poursuit jusqu'à décembre prochain à la cinémathèque et à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïeh.

R.C

LE 15E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA Lancement de la première édition du concours "Théâtre du village"



La première édition du concours "Théâtre du village" a été lancée, vendredi, à la maison de la culture de Béjaïa, dans le cadre de la 15e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB). Le commissaire du FITB, Ali Aissaoui, a souligné, lors de la cérémonie de lancement organisée à la salle Mourad-Zidiri de la maison de la culture, que la réussite de la première édition du concours "Théâtre du village", qui se tient du 16 au 22 octobre, est l'affaire de tous.

Il a précisé, à ce titre, que les pièces théâtrales lau-

rées de ce concours seront programmées au niveau des différentes salles de spectacles à travers le pays. Sept pièces théâtrales prennent part à cette compétition, dont "Tansawt", de la troupe Phoenix, "Ikem" de l'association culturelle "Tighri Umezgun", "Une nuit pas comme les autres" de la troupe "Les amis de la scène", ainsi que "Gar Arwah ad tughalin" de la troupe "Azar".

La sélection comprend également les pièces "Taos" de la troupe "Assayes", "La valise vide", de la troupe "Imeslab" et "C'cix 1 kanun", de la troupe "Ifurkan". La

présentation des pièces théâtrales aura lieu à la salle Mourad-Zidiri.

Les trois pièces lauréates du concours se classant aux premières places se verront décerner le prix Tahar-Khelfaoui, du nom du scénographe et musicien, en plus du prix du jury, composé de Mohand Ait Ighil, Djamel Abdelli et Fadhila Touati.

A noter que, La 15e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB), s'est ouverte jeudi soir au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh, avec la participation de 7 troupes théâtrales venues de plu-

sieurs wilayas.

Placée sous le slogan "Festival de la ville", la cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation d'un spectacle artistique chorégraphique intitulé "Jawhara" qui évoque l'histoire de la ville de Béjaïa, réalisé par Youcefi Abdelaziz.

A cette occasion, un hommage a été rendu à plusieurs artistes ayant marqué la scène culturelle nationale et internationale, dont l'humoriste Mohamed Fellag, Slimane Benaissa, Ibrahim Nouel et feu Abdelmalek Bouguermouh.

R.C

Mascara : Les festivités populaires et patrimoniales "Ouled Sidi Othmane" sont lancées

Les festivités populaires et patrimoniales "Ouled Sidi Othmane" ont débuté, vendredi dans la commune d'Oued El Abtal, dans la wilaya de Mascara, en célébration de l'arrivée de l'automne et le début de la saison labours-semblées.

La première journée de cette manifestation a été marquée par des spectacles folkloriques animés par des troupes locales. Des jeux de fantasia ont également été organisés, ainsi qu'un concours visant à élire le plus beau cheval de chaque famille de la région. A cette occasion, une grande tente a été dressée pour accueillir une exposition de produits artisanaux tradition-

nels, notamment des objets fabriqués à partir d'alfa et de doum, des poteries, des tapis, des vêtements traditionnels et d'autres articles.

La première journée de ce rendez-vous populaire et patrimonial a attiré une foule nombreuse de citoyens venus de différentes localités de la wilaya, ainsi que des wilayas voisines, notamment Tiaret, Relizane et Sidi Bel-Abbes.

Le programme de cette manifestation, qui s'étale sur deux jours, prévoit également un tournoi de jeux traditionnels auquel participeront plusieurs équipes locales de la commune d'Oued El Abtal.

Des séances de récitation collective du Saint Coran, ainsi que des invocations et des chants religieux, sont également programmées avec la participation des étudiants de la zaouïa "Cheikh Moulay Taye", située dans la région de "Sidi Othmane", selon les organisateurs. Cette manifestation patrimoniale constitue également une occasion pour les habitants de la région de "Sidi Othmane" de faire découvrir aux visiteurs leurs plats traditionnels, notamment le couscous, préparé en l'honneur des invités venus de différentes régions de la wilaya et des wilayas voisines.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

14 morts et 545 blessés en 48 heures

Quatorze personnes sont décédées et 545 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 15 au 17 Octobre 2026, nos secours ont enregistré 429 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du territoire national", a précisé la même source.

CONCOURS NATIONAL DE LA MEILLEURE INNOVATION TOURISTIQUE INTELLIGENTE

11 projets primés

Onze projets ont été primés au Concours national de la meilleure innovation touristique intelligente (IA Tour Algérie 2026), a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Les délibérations du jury national chargé de l'évaluation et de la sélection des projets en lice dans le cadre du Concours national de la meilleure innovation touristique intelligente ont abouti à la sélection de 11 projets "répondant aux normes techniques adoptées dans la promotion intelligente des destinations touristiques nationales et l'utilisation des technologies modernes", le

concours ayant connu la participation de "104 candidats représentant 29 wilayas, en plus des membres de la communauté nationale établie à l'étranger". Dans ce cadre, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, avait présidé, mercredi dernier, une réunion de travail avec les membres du jury national chargé de l'évaluation et de la sélection des projets, au cours de laquelle elle a affirmé que les lauréats seront distingués, en marge du Salon international de l'artisanat prévu du 3 au 7 décembre 2026, et ce, "en reconnaissance de leur innovation dans le domaine numérique". Pour leur part, les membres du jury ont proposé d'institutionnaliser ce concours et de l'organiser annuellement dans le but d'ancrer la culture de la numérisation et de l'innovation dans le système touristique national.

PRIX RABAH AISSAT DU VILLAGE LE PLUS PROPRE DE TIZI-OUZOU

Le village Ighil Imoula lauréat de la 13e édition

Le village Ighil Imoula, au Sud-Ouest de Tizi-Ouzou, a été sacré jeudi lauréat de la 13e édition du Concours "Rabah Aissat" du village le plus propre de la wilaya, auquel ont pris part 35 villages. Le village historique Ighil Imoula, dans la commune de Ouadhias, où a été imprimée la Déclaration du 1er novembre 1954, a remporté ainsi un prix d'une valeur de (6 millions de DA). Il est talonné à la deuxième place par le village Iguer Amrane, dans la commune d'Aït Zikki, (5 millions DA), et à la troisième par le village Ait Tighilt, dans la commune de Mekira (4 millions DA).

La cérémonie de remise des prix de cette 13e édition, organisée par

l'Assemblée populaire de wilaya (APW), s'est déroulée à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, en présence des autorités locales, des représentants des villages participants, et ceux de la société civile. Lors de son allocution d'ouverture, le président de l'APW, Smail Benhamna, a félicité l'ensemble des 11 villages lauréats de cette édition, et a mis en exergue "l'importance et l'apport de ce concours dans l'amélioration de l'environnement et du bien-être de la population". Il a, à ce titre, salué "les efforts de tout un chacun, participants et organisateurs" et réitéré "l'engagement de l'APW à travailler à maintenir cette dynamique et à y consacrer davantage de moyens".

TAMARRASSET ET IN SALAH

Saisie de plus d'un quintal de cocaïne

Les services opérationnels de la Sûreté nationale dans les wilayas de Tamarrasset et d'In Salah ont procédé, au cours de cette semaine, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés et à la saisie de plus de 110 kg de cocaïne et à l'arrestation de 10 individus, dont une femme de nationalité étrangère, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La première opération, menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tamarrasset, s'est soldée par "le démantèlement d'un réseau criminel organisé, l'arrestation de huit individus, la saisie de plus de 82 kg de cocaïne et la récu-

pération d'une somme de 120 millions de centimes, de deux véhicules et d'une moto", selon le communiqué. La seconde opération, menée par les éléments de la première Sûreté urbaine d'In Salah, a permis "l'arrestation de deux membres d'un réseau criminel organisé et la saisie de plus de 27 kg de cocaïne soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule", a précisé la même source. Cette opération s'est également soldée par "la récupération de deux véhicules tout-terrain utilisés dans les activités criminelles". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé de Ouargla, a conclu le communiqué.

YÉMEN

13.000 femmes enceintes privées de soins maternels à Taïz

Plus de 13.000 femmes enceintes à Taïz, au Yémen, sont privées de services de santé maternelle, dont 1.500 devraient accoucher dans les deux prochaines semaines, selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), qui alerte sur l'aggravation de la crise humanitaire dans le pays. L'organisation onusienne a alerté, dans son rapport publié vendredi, quant à l'escalade des hostilités et les restrictions d'accès qui continuent de couper la ville des approvisionnements essentiels et de l'aide vitale, précisant que plus de 13.000 femmes enceintes à Taïz sont privées de services de santé maternelle, dont 1.500 devraient accoucher dans les

deux prochaines semaines. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a, pour sa part, indiqué, selon la même source, que plus de 147.000 femmes et filles en âge de procréer à Taïz sont privées de soins vitaux. Seuls cinq des 27 hôpitaux d'urgence assurant les soins maternels et néonataux fonctionnent encore partiellement, a souligné UNFPA, notant qu'au moins 500 femmes enceintes devraient avoir besoin de soins obstétricaux d'urgence. Par ailleurs, près des trois quarts des services de protection des femmes et des filles contre les violences dans le gouvernement de Taïz ont été suspendus, notamment les espaces sécurisés et les abris, signale le Bureau.

LA NATION

Dimanche 18 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:32	12:46	15:50	18:01	19:34

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	28
Tiaret	28	Béjaïa	26
Constantine	28	Oran	28

PÈLERINAGE

Air Algérie et l'ONPO renforcent leur coopération

Air Algérie et l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) ont signé une convention de partenariat visant à améliorer les conditions de transport des pèlerins algériens et à optimiser l'organisation des vols durant la saison du pèlerinage, a indiqué jeudi un communiqué de la compagnie aérienne. Cette convention définit les responsabilités respectives des deux parties et prévoit des mécanismes de coordination et d'échange d'informations afin d'assurer la fluidité des opérations et de renforcer la préparation et l'ac-

compagnement des pèlerins à chaque étape de leur voyage. L'accord prévoit également la numérisation des procédures de gestion des vols, à travers l'adoption d'une unité applicative dédiée, permettant la réservation des billets via un système numérique sécurisé, dans le but de simplifier les démarches et de fiabiliser les opérations. Il prévoit, en outre, une coordination étroite en matière d'information et de communication pour garantir la cohérence des messages diffusés et la fiabilité des informations relatives au programme des vols, ainsi qu'un mécanisme conjoint de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention. A travers ce partenariat, Air Algérie réaffirme son engagement à mobiliser ses moyens et son expertise opérationnelle pour contribuer à la réussite de la saison du pèlerinage et améliorer les prestations offertes aux pèlerins algériens, en coordination avec l'ONPO, précise la même source.

MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

La moudjahida Halima Gharbi témoigne

La moudjahida Halima Gharbi, originaire de la wilaya de Relizane, évoque le 65e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, se remémorant les événements d'une nuit sanglante au cours de laquelle des Algériens ont été sévèrement réprimés pour être descendus dans la rue pour manifester pacifiquement et réclamer la liberté, ainsi que le recouvrement de la souveraineté nationale. Née en 1944 à Oued Rhiou, dans la wilaya de Relizane, la moudjahida Halima Gharbi, fille du chahid Gharbi Kadour, raconte les détails de sa participation à cette manifestation alors qu'elle n'avait que 17 ans. Elle confie à l'APS avoir pris part à cette manifestation aux côtés de son frère, le moudjahid Adda Gharbi, et de son époux, le moudjahid Karoui Bouabdelah. Le cortège était parti du quartier d'Aubervilliers, situé dans la banlieue nord de Paris, où résidait sa famille. Evoquant la terrible journée et les circonstances de sa participation à ces manifestations aux côtés de milliers d'autres Algériens, l'octogénaire a insisté sur le caractère pacifique des manifestations. "Les moudjahidine de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN)



nous avaient demandé de garder notre calme et d'éviter tout affrontement avec les forces de police durant la marche. Ils avaient insisté sur la nécessité de manifester pacifiquement. Cependant, les événements ne se sont pas déroulés comme nous l'avions prévu". La moudjahida s'est également remémorée certaines scènes qui restent profondément gravées dans sa mémoire, notamment "les blessés et des personnes arrêtées transportés dans les véhicules de police, ainsi que les manifestants jetés dans la Seine". "Ces images restent gravées. Je m'en souviens chaque fois que je repense aux événements de cette nuit où que je

vois la Seine". Elle a rappelé que la répression, les meurtres et les arrestations s'étaient poursuivis jusqu'aux environs de 21 h 30. Les manifestants algériens avaient ainsi vécu des conditions tragiques et extrêmement difficiles en raison des pratiques brutales des forces de police françaises. Et d'ajouter qu'un groupe de femmes était parvenu, vers minuit dans la nuit du 17 octobre 1961, à rejoindre le siège de la mairie Sur-Seine, portant le drapeau national et scandant "Vive l'Algérie" et "Vive le Front de libération nationale", tout en réclamant l'Indépendance. "Ces femmes avaient, elles aussi, été victimes de la répression et arrêtées", a-t-elle souligné.

GHAZA

Plus de 340 enfants tombés en martyrs depuis le cessez-le-feu

Plus de 340 enfants palestiniens sont tombés en martyrs et des centaines d'autres ont été blessés depuis l'annonce du cessez-le-feu, il y a plus d'un an, a alerté vendredi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef). Au cours des deux dernières semaines, au moins 7 enfants sont tombés en martyrs et 33 autres ont été grièvement blessés dans des frappes aériennes sio-

nistes, des attaques de drones et des tirs. Quelque 60.000 ont perdu un parent, parfois les deux, pendant l'agression sioniste contre la bande de Gaza ou depuis le cessez-le-feu, a indiqué l'agence onusienne. Dans un rapport publié vendredi, l'Unicef décrit une catastrophe qui se prolonge loin des bombardements. Quelque 800.000 enfants restent déplacés, souvent contraints de

vivre sous des tentes ou dans des bâtiments endommagés. Dans les camps surpeuplés comme dans les abris endommagés, une autre menace s'installe avec le froid et les pluies. Les familles redoutent désormais un hiver qui mette en péril la santé, voire la survie de leurs enfants. Le cessez-le-feu a ouvert une brèche pour l'aide, mais pas encore de chemin vers une vie normale.